

A READER'S GUIDE TO FRENCH TRANSLATIONS OF ADAM SMITH'S *THEORY OF MORAL SENTIMENTS*

GUIDE DE LECTURE DES TRADUCTIONS FRANÇAISES DE LA THEORIE DES SENTIMENTS MORAUX D'ADAM SMITH

Laurie Bréban, LED (Université Paris 8),
Laurie.Breban@univ-paris1.fr

Jean Dellemotte, PHARE (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne),
deljean@univ-paris1.fr

1. Introduction

Adam Smith (1723-1790) est sans conteste l'une des principales figures de l'histoire de la pensée économique. Si son œuvre a parfois été caricaturée et travestie, elle demeure un objet d'étude prisé sur lequel portent encore de nombreux travaux académiques (articles, livres, thèses, *etc.*). Avant d'être considéré, rétrospectivement, comme un économiste, Smith fut un philosophe réputé et apprécié dans l'Europe des Lumières. La *Théorie des sentiments moraux*, son premier ouvrage publié (1759), participa de cette renommée intellectuelle. Elle fut rapidement traduite en français (dès 1764) et discutée dans les salons philosophiques parisiens. Ce guide porte sur les différentes traductions françaises de l'ouvrage, en particulier celle de Sophie de Grouchy (1798), qui fut considérée comme la traduction française de référence pendant plus de deux siècles.

2. Adam Smith (1723-1790)

Adam Smith est né le 5 juin 1723 à Kirkaldy en Écosse. Son père, contrôleur des douanes, décède deux mois avant sa naissance. Le petit Smith fut donc élevé par sa mère. Il entre à l'âge de quatorze ans à l'Université de Glasgow (foyer des « lumières écossaises »¹), où il

¹ *Scottish Enlightenment*. Outre Adam Smith, les principales figures des lumières écossaises sont Francis Hutcheson (1694-1746), Thomas Reid (1710-1796), David Hume (1711-1776), Adam Ferguson (1723-1816), ou encore Dugald Stewart (1753-1828).

suit, entre autres, l'enseignement de Francis Hutcheson. Smith étudie également un temps à la prestigieuse université d'Oxford, mais, s'estimant victime de sentiments anti-écossais, en gardera un souvenir mitigé.

Ses études achevées, il entame une brillante carrière académique. Il donne d'abord des cours à l'université d'Edimbourg (1748-51), puis décroche en 1751 la chaire de logique à Glasgow. L'année suivante, il récupère la chaire de philosophie morale, auparavant occupée par Hutcheson. Cette chaire était considérée comme la plus prestigieuse à l'époque. Selon les témoignages d'anciens étudiants dont nous disposons, le cours de philosophie morale de Smith était constitué de quatre parties : 1 – Théologie, 2- Morale / Ethique, 3 – Jurisprudence, 4- « Police ». La dernière partie, en fait consacrée à l'économie politique, présente une première ébauche de la *Richesse des nations* (1776), même s'il existe des différences sensibles entre le contenu du cours et celui du livre. La seconde partie forme la matière de son traité de philosophie morale, publié pour la première fois en 1759, la *Théorie des sentiments moraux*. Ce premier ouvrage connaît un succès considérable, et fait la célébrité de Smith dans l'Europe intellectuelle du moment. Il connaîtra six éditions britanniques du vivant de l'auteur, et trois traductions françaises en seront publiées entre 1764 et 1798.

En 1764, Smith quitte sa chaire à Glasgow pour devenir, sur la demande de Charles Townshend, futur chancelier de l'Echiquier (1766-67), précepteur du jeune Henry Scott, troisième duc de Buccleuch, moyennant une pension à vie de 300 £ par an. Smith et son jeune élève entreprennent le traditionnel « grand tour » sur le continent, qui les conduira à séjourner pendant près de deux ans à Toulouse, Genève (1765) et Paris (février-novembre 1766). Smith rencontre à cette occasion quelques sommités intellectuelles du siècle, telles que Voltaire (qu'il admirait), Benjamin Franklin, Turgot, d'Alembert, Helvétius ou encore François Quesnay, le chef de file des « économistes », *i.e.* du courant physiocratique.

En novembre 1766, Smith est de retour à Londres. En 1767, il s'établit dans sa ville de naissance, Kircaldy, et entreprend la rédaction d'un second ouvrage. Celui-ci, un traité d'économie politique, est publié en 1776. Son succès est colossal, et l'*Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations* s'affirmera rapidement comme un des plus grands classiques de l'histoire de la discipline.

En 1778, Smith est nommé commissaire des douanes à Edimbourg, poste qu'il occupera jusqu'à la fin de sa vie. Le prétendu pourfendeur de l'Etat a donc fini sa vie fonctionnaire. Il consacra en outre les dernières années de son existence aux rééditions corrigées de ses deux grands ouvrages, en particulier celles de la *Théorie des sentiments moraux* (sixième et dernière édition publiée en 1790).

Smith décède le 17 juillet 1790 à l'âge de 67 ans. Il exigea de ses exécuteurs testamentaires, Joseph Black et James Hutton, qu'ils détruisent l'essentiel de ses manuscrits non publiés, à l'exception d'une poignée d'essais, publiés à titre posthume en 1795 sous le titre *Essays on Philosophical Subjects*.

Smith fut l'un des principaux amis d'une autre figure marquante des « lumières écossaises », le philosophe David Hume, dont il fut l'exécuteur testamentaire à la suite du décès de ce dernier en août 1776.

Outre l'économie et la philosophie morale, ses travaux publiés embrassent des thèmes aussi divers que la jurisprudence, la rhétorique, l'histoire des sciences ou encore la philosophie de la connaissance.

3. Editions originales et traductions françaises de la *Théorie des sentiments moraux*

Ne sont recensées dans le tableau ci-dessous que les éditions britanniques de la *Théorie des sentiments moraux* publiées du vivant de Smith. L'édition anglaise qui sert aujourd'hui de référence est celle publiée en 1976 par Oxford University Press, dans le cadre de l'édition complète des travaux et correspondances d'Adam Smith commanditée par l'Université de Glasgow à l'occasion du bicentenaire de la publication de la *Richesse des Nations*. Cette édition peut être téléchargée gratuitement en fac-similé PDF sur le site du *Liberty Fund*².

Année	Edition anglaise	Traduction française	Commentaire
1759	première édition		
1761	2e édition révisée		
1764		Marc-Antoine Eidous	- intitulée <i>Métaphysique des mœurs</i> - critiquée dès sa publication pour sa mauvaise qualité
1767	3e édition		révisions mineures
1774	4 ^e édition		révisions mineures
1774		Louis-Alexandre La Rochefoucault	manuscrite et inachevée
1774-75		Jean-Louis Blavet	critiquée par Smith
1781	5 ^e édition		révisions mineures
1790	6 ^e édition révisée et augmentée		la dernière édition publiée du vivant de Smith, celle qui connut les changements les plus conséquents
1798		Sophie de Grouchy, marquise de Condorcet	la traduction française de référence, jusqu'au XXI ^e siècle
1999		M. Biziou, C. Gautier, J.-F. Pradeau	- publiée aux Presses Universitaires de France. - la nouvelle traduction de référence.

4. Objet et structure de la *Théorie des sentiments moraux*

La philosophie morale d'Adam Smith ne doit pas être interprétée comme un discours normatif visant à déboucher nécessairement sur des prescriptions sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Elle se présente au contraire comme une théorie positive, c'est-à-dire explicative,

des comportements sociaux et moraux³, comme en témoigne le titre complet de l'ouvrage : *Théorie des sentiments moraux ou Essai analytique sur les principes des jugements que portent naturellement les hommes, d'abord sur les actions des autres et ensuite sur leurs propres actions*⁴. L'objectif de Smith est donc d'abord d'expliquer la nature du jugement moral que les individus portent sur autrui, puis, dans un second temps, sur eux-mêmes.

A l'époque où Smith rédige sa *Théorie*, trois écoles concurrentes se disputent l'explication du jugement moral :

- Les systèmes rationalistes, selon lesquels il existe une morale immuable accessible par la raison - la lumière intérieure ou parole de Dieu en chaque homme. Selon cette école, c'est la raison qui nous pousse à approuver ou désapprouver tel ou tel comportement, qui nous porte à apprécier la vertu et à détester le vice⁵.
- Les systèmes dits « égoïstes », qui ramènent l'essentiel de nos actions et nos jugements à la considération de notre intérêt privé. Selon les auteurs participant à ce courant, nous approuvons les règles de morale les plus essentielles car nous comprenons qu'il est de notre intérêt qu'elles soient communément observées.
- La tradition sentimentaliste, qui cherche à démontrer, en réaction contre les théories « égoïstes » et « rationalistes », l'immédiateté du jugement moral, en d'autres termes le fait que celui-ci n'est pas fondé sur la raison ni sur un calcul d'intérêt, mais sur les sentiments. Les représentants les plus célèbres de ce courant, Lord Shaftesbury (1671-1713) et Francis Hutcheson, postulaient l'existence en l'homme d'une sorte de sens moral intérieur, qui lui fait spontanément apprécier la vertu et détester le vice, tout comme le sens esthétique lui permet d'appréhender la beauté dans le domaine des arts.

Si la *TMS* s'inscrit dans une telle perspective, son auteur se démarque toutefois sensiblement de ses prédécesseurs, dans la mesure où son système ne postule nullement l'existence d'un sens moral inné inscrit en l'homme, mais s'appuie essentiellement sur la mise en évidence d'une faculté constitutive de la nature humaine, par laquelle les passions et sentiments se communiquent d'un individu à un autre. C'est dans ce but que, reprenant et élargissant l'analyse de son ami David Hume⁶, Smith fait reposer l'origine de nos jugements moraux sur « notre affinité avec toute passion, quelle qu'elle soit » (*TMS* I.i.1, p. 27)⁷, la *sympathie*.

L'ouvrage de Smith est divisé en sept parties :

³ Comme l'écrit Smith lui-même, l'enquête menée dans la *TSM* « ne porte pas sur une question de droit mais sur une question de fait ».

⁴ *The Theory of Moral Sentiments, or, an Essay Towards an Analysis of the Principles by which Men Naturally Judge Concerning the Conduct and Character, First of Their Neighbours, and Afterwards of Themselves.*

⁵ On peut rattacher à ce courant les théories qui font dériver notre approbation pour les règles de morales les plus essentielles - telles les règles de justice - du sens que nous avons de leur utilité.

⁶ *Enquête sur les principes de la morale* (1751).

⁷ Pour tous les renvois, nous utilisons l'édition PUF de 1999 (Smith 1759-90c en bibliographie).

- La première partie, intitulée « de la convenance de l'action » permet à Smith d'introduire dans un premier temps son principe de sympathie, puis d'expliquer la nature des jugements relatifs à la convenance (*propriety*) de telle ou telle réaction sentimentale face à une situation donnée. Selon Smith, nous jugeons de la convenance d'un comportement en fonction de la coïncidence que nous observons entre les sentiments que nous prêtons à l'acteur (personne principalement concernée), et ceux que nous, spectateurs, penserions éprouver dans les mêmes circonstances. L'action de la sympathie, et le mécanisme du jugement moral qui en découle, reposent ainsi sur un *processus d'identification*.

Si le spectateur observe une telle coïncidence, on dira qu'il « sympathise » avec le comportement ou la passion de l'acteur, en d'autres termes que le premier juge l'affection du second proportionnelle à sa cause. Le spectateur éprouve alors une copie sympathique de l'affection originelle de l'acteur, et son jugement moral est positif, alors qu'il aurait été négatif dans le cas contraire. La sympathie du spectateur avec la conduite de la personne concernée est, par conséquent, le critère des jugements de convenance. Smith introduit à cette occasion le concept de sympathie mutuelle, ou sympathie réciproque⁸, pour désigner le plaisir propre à la constatation d'une communauté sentimentale entre acteur et spectateur, plaisir indépendant de la nature de la passion sur laquelle porte l'accord.

Dans la suite de la partie, Smith établit une typologie des différentes passions, selon leur plus ou moins grande facilité à être moralement approuvée par les spectateurs. Smith explique également dans une troisième section que l'approbation morale dépend aussi des circonstances dans lesquelles la passion s'est produite : il est en règle générale plus aisé d'obtenir l'approbation d'autrui dans un état de prospérité que dans une situation d'adversité. Smith explique par ce défaut inhérent au mécanisme de sympathie l'origine de l'ambition et de la distinction des rangs, mais aussi de la « corruption » de nos sentiments moraux⁹.

- la seconde partie (« Du mérite et du démérite ; ou des objets de la récompense et du châtement ») reprend le même dispositif analytique, et l'applique à la question des jugements relatifs au mérite ou au démérite d'une action. Le spectateur ne juge plus, comme dans la première partie, l'action de l'acteur du point de vue de sa cause, *i.e.* des motifs qui l'ont suscitée, mais du point de vue l'effet qu'elle poursuit, *i.e.* de ses conséquences sur un tiers. Le spectateur est donc désormais placé face à deux acteurs distincts : l'agent qui produit l'action et le sujet qui en subit les conséquences, bénéficiaire ou victime, selon l'orientation bienfaisante ou néfaste de la conduite de l'acteur. Smith conclut que le sens du mérite comme celui du démérite doivent être considérés comme des sentiments composés : le sens du mérite procède d'une double sympathie, directe avec les motifs de l'acteur, et indirecte avec la gratitude du bénéficiaire de son action ; le sens du démérite résulte quant à lui de deux sentiments opposés, une antipathie directe avec les motifs de l'acteur, et une sympathie indirecte avec le ressentiment de sa victime (*TMS* II.i.5, pp. 123-125).

⁸ Pour une analyse détaillée de cette propriété de la sympathie smithienne, voir Biziou (2000, pp. 457-462).

⁹ L'insertion d'un chapitre consacré à la « corruption des sentiments moraux » constitue une des modifications les plus notables introduites par Smith à la sixième édition de l'ouvrage.

Le chapitre se poursuit par une section consacrée à la comparaison entre justice et bienfaisance, puis une dernière consacrée à l'influence de la fortune sur les sentiments moraux.

- La troisième partie constitue en quelque sorte le véritable second temps de l'analyse. Après avoir explicité, dans les deux premières, la nature et le *modus operandi* des jugements que nous portons sur le comportement et les actions des autres (nos jugements moraux relatifs à la convenance ou à l'inconvenance et au mérite ou au démerite de la conduite d'autrui), Smith doit montrer comment l'individu est susceptible de former de tels jugements sur lui-même, et comment de tels jugements réflexifs, prenant la forme de l'obligation, le conduiront généralement à se comporter de façon convenable et méritoire. C'est afin de traduire les modalités d'un tel processus de *sympathie réflexive* que l'auteur introduit la figure théorique du *spectateur impartial*.

Selon Smith, nous nous apercevons bientôt, au fur et à mesure de nos expériences sociales, que les autres nous jugent exactement de ma même manière dont nous les jugeons, c'est-à-dire en se mettant à notre place et en imaginant s'il réagiraient ou agiraient de la même manière dans les mêmes circonstances. Finalement, nous finissons par intérioriser le regard et le jugement des autres sur nous-mêmes. Et c'est ce regard d'autrui intériorisé (quelque chose donc, qui anticipe dans une certaine mesure le concept de Surmoi freudien) que Smith appelle le spectateur impartial : avant d'agir, nous en venons dans la grande majorité des cas à nous observer et nous juger du point de vue de ce spectateur imaginaire. Nous sympathisons avec le point de vue qu'un spectateur indifférent (*i.e.* non impliqué dans la situation, sans parti pris) aurait sur nos propres actions. Nous nous séparons en quelque sorte en deux personnes, le témoin qui juge et l'agent qui est jugé, nous devenons observateur de nous-mêmes. D'après Smith, nous respectons et intériorisons dans la plupart des cas les règles de morales parce que lorsque nous agissons, nous essayons généralement, sans même y penser, de susciter la sympathie de ce spectateur fantasmé (au fur et à mesure de la pratique sociale, le mouvement, qui est au départ réfléchi, devient plus ou moins spontané).

Ce chapitre constitue pour Smith l'occasion de polémiquer à distance avec Bernard Mandeville, auteur sulfureux d'un pamphlet à succès intitulé la *Fable des abeilles* (1714). Alors que Mandeville niait toute distinction entre vice et vertu, et ramenait l'essentiel de nos comportements à l'égoïsme et à la vanité, Smith réplique qu'il faut distinguer entre amour de l'éloge et désir d'en être digne. Si le premier peut en effet être ramené à l'exercice de l'amour-propre, le second est la marque de comportements authentiquement vertueux.

- La quatrième partie, la plus courte de l'ouvrage, porte sur « l'effet de l'utilité sur le sentiment d'approbation ». Il s'agit cette fois pour Smith de critiquer une proposition de son ami David Hume. Dans sa propre *Enquête* (1751), Hume butait à faire reposer notre approbation envers les règles de justice sur la sympathie, et s'en remettait à la considération de leur utilité pour la société. Smith réfute cette analyse et complète une critique qu'il avait déjà amorcée dans la seconde partie : lorsqu'un nous sommes témoins du préjudice causé à un individu, nous réclamons le châtement du mal qui lui a été causé par sympathie avec son ressentiment, plutôt que par souci de l'intérêt général de la société : « le sentiment qui est

requis dans ces cas n'est rien de plus que cette affinité avec les sentiments de tout homme, uniquement parce qu'il est notre semblable (*TMS* II.ii.3, p. 145)

- la cinquième partie, également relativement courte, s'intéresse à l'influence de la mode et de la coutume sur les sentiments d'approbation et de désapprobation. Elle laisse pointer la possibilité chez Smith d'une morale relativiste. Smith remarque ainsi que les vertus des peuples « sauvages et barbares » diffèrent sensiblement de celles « nations civilisées ». Les premiers ont tendance à valoriser les vertus fondées sur l'abnégation et la maîtrise de soi, tandis que celles fondées sur l'humanité sont plus cultivées dans les secondes.

- La sixième partie s'attarde sur le caractère de la vertu, et consacre des sections ou chapitres particuliers à la prudence, à la bienfaisance et à la maîtrise de soi.

- La septième partie permet à Smith de se démarquer de ses prédécesseurs et de valoriser sa propre théorie. Elle est essentiellement consacrée à un exposé et à une critique des systèmes de philosophie morale concurrents du sien. Smith critique notamment les systèmes qui « déduisent le sentiment de l'approbation à partir de l'amour de soi », ceux qui « font de la raison le principe de l'approbation », et l'hypothèse du sens moral formulée par son ancien mentor Hutcheson. Des premiers, Smith juge qu'ils n'ont « jamais été complètement et clairement justifi[és] » et paraissent « naître d'une incompréhension du système de la sympathie » (p. 423).

5. La traduction de Sophie de Grouchy

5.1. *Qui était Sophie de Grouchy ?*

Sophie Marie Louise de Grouchy¹⁰ est née à Meulan en 1762. Issue d'un milieu lettré et relativement aisé, elle se marie en 1786 avec le célèbre philosophe et mathématicien Nicolas de Condorcet (1743-1794). Le salon tenu par les deux époux, auquel participent de nombreux philosophes et lettrés français et étrangers, s'impose rapidement comme l'un des plus influents du Paris des Lumières. Les époux y défendent notamment des positions progressistes et féministes. Son activité s'interrompt pendant la période de la Terreur, à la suite de l'emprisonnement et du décès de Condorcet (28 mars 1794). Après une période financièrement difficile, Sophie de Condorcet récupère une partie de ses biens en 1799 et se trouve à même de reprendre ses activités littéraires et rouvrir son salon philosophique, qui devient un point de ralliement des opposants au Consulat et à l'Empire. Elle meurt à Paris le 8 septembre 1822 à l'âge de 60 ans.

On lui doit principalement une traduction de la *Théorie des Sentiments Moraux* et de la *Dissertation sur l'origine des langues* d'Adam Smith, publiée en 1798 et ajoutée d'un commentaire intitulé *Lettres sur la sympathie*. Elle traduit également *L'appel en faveur de la République* de Thomas Paine, ami du couple Condorcet. Elle s'occupa enfin de la publication

¹⁰ Pour plus de précisions biographiques, voir Badinter (2010) et Lagrave (1994).

posthume de l'œuvre de son ancien époux, en particulier de l'*Esquisse sur les progrès de l'esprit humain* (1795).

5.2. Les raisons d'un succès¹¹

Alors que les précédentes traductions françaises de la *Théorie des Sentiments Moraux* furent vilipendées dès leur publication pour leur mauvaise qualité, Smith allant jusqu'à les juger responsables de la (relative) mauvaise diffusion de son ouvrage en France, celle de Grouchy (1798) fut immédiatement saluée par les publicistes et critiques littéraires. Elle sera par ailleurs rééditée trois fois (en 1830, 1860 et 1981) et s'imposera pendant plus de deux siècles comme la traduction de référence de l'ouvrage, jusqu'à la parution d'une nouvelle traduction, plus littérale et bonifiée de copieuses notes, aux Presses Universitaires de France (1999).

Outre sa qualité d'ensemble, plusieurs facteurs expliquent le succès et la postérité de l'entreprise de Grouchy. D'abord, la renommée du couple Condorcet, et de leur salon philosophique. Grouchy était ensuite la première à fournir au public francophone la version définitive de la philosophie morale de Smith. Elle traduit la septième édition de la *Théorie*, strictement identique à la sixième, la dernière publiée du vivant de l'auteur (1790). C'est dans cette édition que Smith effectue le plus d'ajouts et de modifications par rapport à l'édition originale de 1758. Enfin, l'ouvrage de Grouchy n'est pas qu'une simple traduction. Elle y a joint son propre commentaire de l'analyse smithienne, sous la forme de huit *Lettres sur la sympathie*, adressée à un anonyme "Mon cher C***", qui était probablement son beau-frère, le philosophe et physiologiste Pierre Jean Georges Cabanis (1757-1808).

5.3. Analyse de la traduction

D'après la plupart des commentateurs, la principale qualité de la traduction de Sophie de Grouchy réside dans sa fidélité au texte original tant du point de vue du contenu que de la forme. Loin d'être négligeable, cet aspect mérite d'être souligné puisqu'au XVIII^e siècle il n'existait pas de législation internationale sur les droits d'auteur (cf. Forget 2010). Ainsi, les traducteurs étaient-ils libres de modifier le travail original d'un auteur à leur guise. Cela pouvait se traduire par des modifications de titres, de plan, ou encore, par la suppression ou l'ajout de passages qui n'existaient pas dans l'œuvre originale. Rien de tel à souligner dans la traduction que propose Grouchy de la *Théorie des sentiments moraux*.

Mieux encore, les choix de traduction de la Marquise respectent, dans la plupart des cas, l'esprit de la philosophie morale smithienne. Pour l'illustrer, on peut évoquer la manière dont Grouchy parvient à traduire le terme anglais « *propriety* ». En effet, ce terme revient de manière récurrente dans la *Théorie des sentiments moraux* pour désigner *ce qui est jugé approprié*. Cependant, au XVIII^{ème} siècle, il n'existe pas de traduction française correspondant au sens que Smith attribue au mot *propriety* : celui-ci se traduisait littéralement par « propriété ». Grouchy surmonte cette difficulté avec succès, en choisissant le terme

¹¹ Pour plus de précisions sur les traductions et la diffusion de la *Théorie des Sentiments moraux* en France, voir Faccarello & Steiner (2002).

« convenance » ; un choix jugé pertinent encore deux siècles plus tard par les traducteurs français des éditions PUF (1999).

Bien que fidèle au texte de Smith, la traduction de Grouchy n'en est pas pour autant littérale. La Marquise prend parfois quelques libertés avec le vocabulaire original de l'auteur. C'est le cas, par exemple, lorsqu'elle traduit les termes que Smith utilise pour décrire le processus d'identification sur lequel repose le mécanisme de sympathie. Selon l'auteur, ce processus implique deux mouvements :

1. Un mouvement de l'intérieur vers l'extérieur par lequel le spectateur se place dans la situation d'autrui. Il s'agit de l'identification à proprement parler ;
2. Et un mouvement de l'extérieur vers l'intérieur où le spectateur, ayant pris connaissance de la situation d'autrui, imagine ce qu'il aurait lui-même ressenti dans les mêmes circonstances.

Comme le rappellent les traducteurs de l'édition P.U.F. (Biziou, Gautier et Pradeau 1999, p. 11) Smith fait apparaître ces deux mouvements au moyen d'un vocabulaire très imagé. Pour décrire le premier mouvement, il écrit que le spectateur « entre dans » (*to enter into*) la situation d'autrui ; quant au second mouvement, il consiste, pour le spectateur, « à ramener le cas à soi » (*to bring the case home to oneself*). Or, Grouchy ne fait aucun cas du vocabulaire des déplacements utilisé par Smith. Ses choix de traductions font soit disparaître l'idée d'un mouvement, comme lorsqu'elle traduit, par exemple, *enter into* par « partager ». Soit ils expriment un mouvement contraire à celui que l'auteur décrit. C'est le cas lorsqu'elle traduit *to bring the case home to oneself* par « se mettre à la place de », indiquant un mouvement de l'intérieur vers l'extérieur et trahissant ainsi l'intention initiale de l'auteur.

Cette distance avec le vocabulaire smithien n'est qu'un exemple parmi d'autres et on peut l'attribuer à plusieurs facteurs. Au demeurant, trois raisons sont généralement invoquées pour justifier ces écarts. Ceux-ci pourraient s'expliquer par :

1. des impératifs esthétiques visant à rendre l'ouvrage plus agréable au lecteur français ;
2. la difficulté, comme on a pu l'observer, à trouver une correspondance en français pour certains termes anglais ;
3. des arguments de nature psychologique, ou contextuels, liés au régime de la Terreur à Paris et à l'emprisonnement de Nicolas de Condorcet, l'époux de la traductrice.

On peut cependant avancer une quatrième raison, selon laquelle Grouchy n'aurait pas saisi, sur le fond, tous les enjeux de la *Théorie des sentiments moraux*. Or, le fait que sa traduction s'accompagne d'un commentaire critique de l'œuvre de Smith, les *Lettres sur la sympathie*, permet de révéler certaines incompréhensions de la Marquise, des incompréhensions susceptibles d'éclairer ses choix de traduction.

5.4. Les Lettres sur la sympathie¹²

¹² Pour une analyse plus détaillée de la traduction et des *Lettres* de Gouchy, voir Bréban & Dellemotte (2013).

Avec les *Lettres sur la sympathie*, Grouchy (1798, p.30) avance ses propres thèses et croit pouvoir réconcilier la tradition des Lumières françaises et celle des Lumières écossaises. Elle se propose de réaliser cette ambition en complétant des omissions supposées de la *Théorie des sentiments moraux*. Cependant, une lecture attentive des *Lettres* permet de mettre en évidence que son propre système de philosophie morale est incompatible avec celui de Smith. Si bien qu'il est impossible d'y trouver un point de ralliement entre les traditions française et écossaise, comme elle le prétend. En effet, la philosophie de Grouchy correspond typiquement aux systèmes contre lesquels le philosophe écossais a construit son ouvrage : les systèmes rationalistes et les systèmes égoïstes. Et le fait que la Marquise n'ait pas su identifier une telle divergence révèle, dans une certaine mesure, qu'elle n'a pas saisi quel était l'objectif de la *Théorie des sentiments moraux*. Cette incompréhension la conduit à adresser à Smith des critiques infondées. C'est le cas, par exemple, lorsqu'elle reproche à l'auteur d'avoir supposé l'existence d'un sens moral inné, alors même qu'il consacre un chapitre entier de la *Théorie des sentiments moraux* à la critique des systèmes de Hutcheson et de Shaftesbury.

6. Bibliographie

Badinter E. (2010), "Esquisse d'un portrait", in Bernier & Dawson dir. (2010), pp. 107-126.

Bernier M. A. & Dawson D. dir. (2010), *Les Lettres sur la sympathie (1798) de Sophie de Grouchy : philosophie morale et réforme sociale*, Voltaire Fondation, Oxford.

Biziou Michaël (2000), "Kant et Smith, critiques de la philosophie morale de Hume", *Revue philosophique*, CLXXX, 4, pp. 449-464.

Biziou M., Gautier C., Pradeau J.-F. (1999), "Introduction", in Smith (1759-1790c), pp. 1-13.

Bréban L. & Dellemotte J. (2013), "From One Sympathy to Another: Sophie de Grouchy's Translation and commentary of the *Theory of Moral Sentiments*", communication for the EET project conference, Pisa, September 12-14.

Faccarello G. & Steiner P. (2002), "The Diffusion of the Work of Adam Smith in the French Language: An Outline History", in Tribe (2002), pp. 61-119.

Forget E. L. (2010), "'At Best an Echo': Eighteenth and Nineteenth-Century Translation Strategies in the History of Economics", *History of Political Economy*, 42:4, pp. 653-677.

Grouchy S. de (1798), "Lettres à C***, sur la Théorie des sentimens moraux", in Bernier & Dawson dir. (2010), pp. 19-103.

— (1994), *Lettres sur la sympathie, suivies de Lettres d'amour à Mailla Garat*, texte présentés et annotés par J.-P. de Lagrave, Montréal, L'Étincelle .

Lagrange J.-P. (1994), “Sophie de Condorcet, marquise des Lumières et adepte de la sympathie”, *in* de Gouchy (1994), pp. 17-44.

Macfie A.L. & Raphael D.D. [1976], “Introduction”, *in* Smith A. [1759-1790b], p. 1-51.

Smith A. (1759-1790a), *The Theory of Moral Sentiments*, Oxford, Oxford University Press, 1976.

— (1759-1790b), *Théorie des sentimens moraux, ou, Essai analytique sur les principes des jugemens que portent naturellement les hommes, d'abord sur les actions des autres et ensuite sur leurs propres actions. Suivi d'une dissertation sur l'origine des langues*, traduit à partir de la 7e édition par S. de Grouchy, 2 volumes, Paris, Buisson, 1798.

— (1759-1790c), *Théorie des sentiments moraux*, traduit par M. Biziou, C. Gautier & J.-F. Pradeau, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

Tribe K. dir. (2002), *A Critical Bibliography of Adam Smith*, Londres, Pickering and Chatto.

7. Ressources électroniques

[Texte anglais original](#). Fac-similé PDF de l'édition de Glasgow, téléchargeable sur le site du Liberty Fund.

[Traduction de Marc-Antoine Eidous \(1764\)](#). Fiche et lien vers e-book sur le portail EE-T.

[Traduction de Jean-Louis Blavet \(1774-75\)](#). Fiche et lien vers e-book sur le portail EE-T.

[Traduction de Sophie de Grouchy \(1798\)](#). Fiche et lien vers e-book sur le portail EE-T.